

## LES DIALOGIQUES DU MEMORIAL DE CAEN

Cycle 2015

Second semestre

### Cycle : Du génie de la France

par Charles-Edouard Leroux

[celeroux@orange.fr](mailto:celeroux@orange.fr)

#### 1. Naissances d'une nation

De *la France d'avant la France* » (celle du premier Moyen-âge), à *la république imaginée* (la Troisième), de la France compliquée des renaissances et des absolutismes à celle des Révolutions politiques et industrielles, de la France des Grandes guerres à celle des décolonisations et des mondialisations, que demeure-t-il de ces naissances successives d'une même nation, quelles constantes, quelles persistances d'un « génie de la France » à travers les métamorphoses ?

---

Voilà maintenant quatre années que je consacre l'essentiel de la réflexion dont se nourrissent nos rencontres à ce que j'appelle désormais *la question mémorielle*, qui constitue probablement, mais sous des appellations diverses, la grande question de notre temps, la grande question de notre monde en transition. Comme je mobilise pour cela un temps de préparation raisonnable et par-là très insuffisant, un peu en amateur, j'ai le sentiment à chaque fois d'avoir à peine esquissé quelque chose d'essentiel, et je dis bien *à peine esquissé* tant il m'apparaît qu'un exposé circonstancié des formes et des enjeux de mémoire devrait me conduire à vous présenter des exposés beaucoup plus consistants. Il est vrai que de tels exposés émanant de spécialistes existent, auxquels je fais abondamment référence, tel l'ouvrage de l'ethnobotaniste et anthropologue canadien Wade Davis traduit en français sous le titre *Pour ne pas disparaître*, avec un sous-titre qui légitime par avance tous les enjeux mémoriels : *Pourquoi nous avons besoin de la sagesse ancestrale*.<sup>1</sup> J'accorde également le plus grand crédit au livre de Jan Assmann auquel je me réfère souvent : *La mémoire culturelle*. En sous-titre : *Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*.<sup>2</sup> Ce ne sont que deux références. Néanmoins j'ai de plus en plus tendance à considérer que relève de la mémoire tout ce que nous appelons *culture* ; je me propose d'ailleurs d'explorer dans un avenir proche cette *équivalence de la mémoire et de la culture* ; et l'approche que je propose ce semestre du *Génie de la France* constitue peut-être un premier pas dans cette direction. Pour terminer dans l'ordre des

---

<sup>1</sup> Wade Davis (né en 1953) : *Pour ne pas disparaître. Pourquoi nous avons besoin de la sagesse ancestrale*. Albin Michel, 231 p., 2011. Le titre anglais original est *The Wayfinders*. House Anansi Press, Canada, 2009.

<sup>2</sup> Jan Assmann (né en 1938) : *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques* (Munich, 2002). Traduction française, Flammarion, 2010, 372 p.

références, il y a évidemment en surplomb de tous les ouvrages que je mentionne des réflexions d'une profondeur inestimable, dont les quelque deux mille pages qu'Henri Bergson a consacrées à la mémoire, qui résultent d'un travail de philosophie, de psychologie et de science de grande ampleur qui a entièrement absorbé l'esprit de cet immense philosophe entre 1885 et 1935. Il en est résulté cinq ouvrages philosophiques majeurs, publiés sur un demi-siècle, dont Frédéric Worms, professeur à l'École Normale Supérieure, dégage la portée dans l'étude qu'il leur a consacrée il y a une dizaine d'années, intitulée *Bergson ou les deux sens de la vie*.<sup>3</sup> Et, pour la période plus récente, l'ouvrage extrêmement important de Paul Ricoeur intitulé *La mémoire, l'histoire, l'oubli* qui opère la synthèse de cinquante années d'une réflexion rigoureuse entièrement consacrée à l'intrication du temps, de la mémoire, du langage et de l'histoire.<sup>4</sup>

Si j'ai besoin de cet instant de reprise, c'est pour dire ou redire que ce que nous appelons la mémoire se conjugue de façons multiples (voire contradictoires) et que nous ne saurions la définir d'un seul coup et une fois pour toute sans en abandonner des aspects essentiels. J'ai aussi besoin de cet instant de reprise pour rappeler que nous ne savons jamais exactement de quoi nous parlons lorsque nous parlons de mémoire, tant s'y mêlent d'enjeux de natures très variées ; je ne vais pas en dresser l'inventaire, car je vous rappelle que j'y ai naguère consacré un cycle entier (de sept chapitres) que vous pouvez lire (et télécharger) à partir du site du Mémorial ; ce cycle est intitulé *Les contrats de mémoire*. Ce sont là encore des esquisses, mais qui donnent une idée de ce que j'appelle maintenant *la question mémorielle*.

Et précisément, c'est cette complexité et cette incertitude à l'égard des questions de mémoire qui me conduisent à l'idée d'explorer avec vous ce dont il retourne quand on évoque le *génie de la France*. Il s'agit d'une formule on ne peut plus classique, désuète même, peut-être, dont l'usage se répand en France et en Europe au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour se voir consacrée au XIX<sup>e</sup> siècle en accompagnement de la revendication romantique des particularismes nationaux en Europe. Il y indiscutablement dans cette formule de *génie de la France* des enjeux politiques et sociétaux majeurs (dont le problématique *nationalisme*), et c'est précisément l'idée de *nation française*, objet de notre première étape, qui en constituera le vecteur.

La formule de *génie de la France* se trouve tomber quelque peu en désuétude après le second conflit mondial, dans le contexte de la Guerre froide, des décolonisations et de la construction européenne ; néanmoins, l'expression demeure en usage, par exemple dans un petit ouvrage récent de Michel Guénaire, juriste et écrivain, intitulé *Le génie français* et publié chez Grasset en 2006<sup>5</sup>, dans

---

<sup>3</sup> Frédéric Worms : *Bergson ou les deux sens de la vie* (2004). 372 p. PUF/Quadrige, 2013. Les œuvres majeures d'Henri Bergson consacrées à la mémoire sont *Essai sur les données immédiates de la conscience* (1889), *Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit* (1896), *L'Évolution créatrice* (1907), *Les deux sources de la morale et de la religion* (1932). Œuvres disponibles en collection de poche Quadrige/PUF. Il convient de mentionner aussi *Le rire. Essai sur la signification du comique*, publié en 1900.

<sup>4</sup> Paul Ricoeur (1913-2005) : *La mémoire, l'histoire l'oubli* (2000). Points Essais, 736 p.

<sup>5</sup> Michel Guénaire : *Le génie français*, 181 p., Grasset, 2006.

lequel il est question de voir notre *vieille nation* (sic) triompher de la mondialisation « *sans rompre rageusement avec sa tradition* » (sic). « *Sa tradition* » : notez le singulier, notez la longue durée. Le mot latin *traditio* vient du verbe *tradere*, qui signifie *transmettre*. La *tradition* est *transmission*. Michel Guénaire donne par ailleurs explicitement la formule de *génie français* comme équivalent de *modèle français*, ce qui me semble un peu restrictif. Néanmoins, si l'on entend par *génie* la puissance de création, comme à propos, par exemple, du *génie musical*, il est constant qu'il devient un *modèle*. Ce que résume assez bien cette phrase extraite du *Dictionnaire de musique* de Léon Escudier qui écrit en 1872: « *Le musicien de génie est celui qui sait trouver des idées nouvelles, et ouvrir à l'art des routes inexplorées* ». <sup>6</sup> S'il y a un génie de la France, il doit ainsi se manifester par la création d'*idées nouvelles* susceptibles d'ouvrir pour les autres nations *des routes inexplorées*, pour reprendre la citation précédente. Et surtout, Léon Escudier prolonge les réflexions fondatrices de Diderot et Saint-Lambert pour l'*Encyclopédie* qui, en 1757, faisaient du génie « *une qualité d'âme particulière, secrète, indéfinissable, sans laquelle on n'exécute rien de très grand et de beau* ». <sup>7</sup> Cette *qualité d'âme si indéfinissable* est pour l'heure une qualité de certains grands esprits. Il convient maintenant que cette notion de génie passe d'un individu ou de quelques individus à un peuple dans son ensemble, ce qui nous conduit à admettre l'existence d'une conscience collective ou, pour reprendre au plus près le terme de Diderot, d'une *âme* collective. Pour ceux d'entre vous que cela intéresse, j'ai approché cette question au premier chapitre du cycle consacré aux *Contrats de mémoire*, sous l'intitulé de *Sentiment collectif du passé*. Nous devons à un philosophe allemand du XVIIIe siècle, Johann-Gottfried Herder <sup>8</sup>, cette intuition extrêmement importante de *l'esprit d'un peuple* ou de *l'âme d'un peuple* (en allemand *Volksgeist*), notion que Hegel, au-début du XIXe siècle, va ensuite transformer pour en faire une clé de l'interprétation de l'histoire, le *Volksgeist* désignant les caractéristiques mentales, intellectuelles, morales et culturelles communes aux nations ou aux peuples. Lorsqu'on veut donner une valeur ajoutée aux caractéristiques d'un peuple, ou d'une nation, on parle volontiers alors de génie du peuple ou de la nation. C'est en parcourant un ouvrage aujourd'hui désuet (mais de grande qualité), de Louis Hourticq, précisément intitulé *Génie de la France* <sup>9</sup>, que l'idée m'est venue d'examiner la pertinence de ce *sentiment national*, naguère appelé *conscience nationale*, devenu au fil des années 80 *identité nationale* (les glissements sémantiques traduisant, bien sûr, des variations idéologiques). Louis Hourticq fut un éminent historien de l'art sous la Troisième République, et son *Génie de la France*, publié en 1943 (date évidemment intéressante), est tout entier consacré aux grandes œuvres et aux grands monuments de l'art français, qui témoignent à l'envi des vertus de la nation française. Quelle que soit la formule employée, *génie de la France* ou autre, elle donne ainsi lieu, de longue date, à des controverses sur la nature et le mode d'acquisition de cette forme de conscience collective, avec pour

<sup>6</sup> Léon Escudier (1821-1880): *Dictionnaire de musique théorique et historique*. 5<sup>e</sup> édition, E. Dentu, 544 p. 1872.

<sup>7</sup> Denis Diderot et Jean-François de Saint-Lambert : article *Génie* dans *l'Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences des Arts et des Métiers* ((1751-1772). GF, vol.1, 339 p., 1993.

Article accessible en ligne <http://marukanososhi.blogspot.fr/2011/10/article-genie-encyclopedie.html>

<sup>8</sup> Johann-Gottfried Herder (1744-1803): *Une autre philosophie de l'histoire. Pour contribuer à l'éducation de l'humanité* (Allemagne, 1774). Aubier bilingue, 369 p., 1992.

<sup>9</sup> Louis Hourticq (1875-1944) : *Génie de la France*, 424 p., PUF, 1943.

enjeu le *nationalisme*, entendu ici comme idéologie politique à plus ou moins fort coefficient racialement et xénophobe faisant de la nation un principe de domination à des fins expansionnistes. Comme il n'entre pas dans mon propos présent de pénétrer au cœur du débat sur le nationalisme, je me permets de vous renvoyer à deux ouvrages.

Le premier regroupe une suite de conférences prononcées par Eric Hobsbawm rassemblées sous l'intitulé *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*<sup>10</sup>. Le grand historien britannique y décrit les avatars successifs de l'idée de nation en Europe. Je vous renvoie également à l'intéressant essai d'Alain Finkielkraut consacré à *La défaite de la pensée*,<sup>11</sup> publié en 1987, dans lequel l'auteur, aujourd'hui Académicien, nous invite à conjurer les démons du nationalisme et de ses dérives populistes pour tâcher de sauver la part heureuse de notre culture. (Constatons que trente ans plus tard, Alain Finkielkraut, fidèle à son projet, nous incite encore à nous défaire de cette *identité malheureuse*<sup>12</sup>...) Mon objectif présent n'est pas très éloigné de celui de Finkielkraut, mais je procède un peu en amont et m'interroge sur la pertinence (ou non) d'un *génie français*, ce qui suppose, j'y reviens, que l'on admette l'hypothèse du génie d'un peuple ou d'une nation, autrement dit d'un génie collectif.

Pour en mieux saisir la pertinence, je ferai remarquer qu'il n'est pas (du moins pas encore) rare à ce propos d'entendre parler du *génie de la langue française*, et je renvoie là-dessus à un très intéressant exposé de Michel Serres, prononcé en mai 2008 à l'Ecole Normale Supérieure<sup>13</sup> ; il y est question de l'appauvrissement et de la survie de notre langue, ce qui entre bien dans le cadre de mes préoccupations, dans la mesure même où, comme le souligne Marc Fumaroli dans un *essai consacré au sujet, la question du génie de la langue est indissociable de celle du génie de la nation*<sup>14</sup>, qui est précisément l'objet de la présente séance.

Il entre, bien sûr, dans ce terme de *génie* une foule d'acceptions et d'enjeux que je me propose d'apprécier au fil des quatre séances de ce cycle. Je voulais en tout cas, pour introduire mon sujet, indiquer que nous continuons de faire un usage occasionnel de la formule de *génie de la France* lorsque nous voulons insister sur la créativité, sur la richesse, sur telle ou telle qualité qui serait le propre de notre pays. Ainsi le quotidien économique et boursier *La Tribune* plaçait-il en « Une » de son édition du 31 mars 2014: *Comment les Américains capitalisent sur le génie français*.<sup>15</sup> Mais c'est très probablement dans les périodes d'affirmation d'une conscience nationale revendiquée que la formule de *génie de la France* n'est pas occasionnelle, mais centrale et réitérée. Je mettrai à l'épreuve mon hypothèse d'un génie de la France au cours des quatre rencontres que je propose : pour

<sup>10</sup> Eric Hobsbawm (1917-2012): *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité* (1985). 384 p., Folio histoire.

<sup>11</sup> Alain Finkielkraut : *La défaite de la pensée* (1987). Folio essais, 185 p.

<sup>12</sup> Alain Finkielkraut : *L'identité malheureuse* (2013). Folio, 224 p.

<sup>13</sup> Michel Serres, de l'Académie française: *Le génie du français n'est pas dans les mots !* Accès direct à l'écoute du fichier MP3 : <http://www.canalacademie.com/emissions/col369.mp3>

<sup>14</sup> Marc Fumaroli : *Trois institutions littéraires* (1992). Folio histoire, 365 p., 1994.

<sup>15</sup> <http://www.latribune.fr/blogs/la-tribune-des-expats/20140327trib000822194/comment-les-americains-capitalisent-sur-le-genie-francais.html>

commencer, les *naissances de la nation France*, puis *l'universalisme républicain*, le *creuset français* (à savoir une réflexion sur les immigrations), et enfin la question plus récente de *l'exception culturelle... à la française*.

Il n'est pas sans intérêt qu'il y ait à l'origine latine du terme de *génie* (*genius*) quelque chose de religieux, dans la mesure où le fait de parler de *génie national* ou de *génie d'un peuple*, c'est suggérer, sinon un destin, en tout cas une certaine aptitude à réaliser quelque chose de grand et de singulier, par une sorte d'élection providentielle. C'est ce que signifiaient déjà les définitions de Diderot et d'Escudier, et sur quoi insiste à son tour Emile Littré dans son *Dictionnaire* de 1863 quand il conjugue le génie entendu comme « *la disposition naturelle à certaines choses* » avec une autre acception qui est « *l'aptitude spéciale dépassant la mesure commune...* »<sup>16</sup>. Quelle meilleure formule pour suggérer le génie national, si tant est qu'il existe ?

Si nous retenons l'hypothèse, qui relève aujourd'hui pour la plupart d'entre nous de l'évidence, mais dont j'ai montré qu'elle n'allait pas de soi, de l'existence de formes de consciences collectives, elle peut conduire directement à l'affirmation d'un génie collectif dont il y a un instant le très positiviste Emile Littré nous proposait une excellente formule. Nul mieux que le grand lexicographe ne serait en mesure de nier ce trait de génie collectif, qui plus est *génie national*, que constitue la langue française, dont l'auteur du fameux *Dictionnaire* s'est également fait l'historien en rédigeant une grande partie de sa considérable *Histoire de la langue française*<sup>17</sup>. Il y en aura d'autres, à peu près du même acabit, dont l'irremplaçable *Histoire de la langue française* écrite par Ferdinand Brunot entre 1905 et 1937<sup>18</sup>; mais il y a plus, dans la mesure où les entreprises d'Emile Littré et de Ferdinand Brunot se voulaient, certes, des œuvres scientifiques, mais répondaient (tout comme d'ailleurs ces dernières années le *Mille ans de langue française* dirigé par Alain Rey<sup>19</sup>) à des préoccupations de grammairiens-citoyens profondément engagés dans la vie politique et soucieux de promouvoir précisément « la nation ». (Ce qui ne m'empêche pas de savoir que le nationalisme des deux premiers, hommes du XIXe siècle, n'est pas aujourd'hui sans faire problème !) Voilà pourquoi travailler au génie de la langue nous donne toute la mesure de la manière dont peut se constituer le *génie national*, à savoir par le biais d'une langue, chose commune, par nature et par destination, à la grande majorité des membres d'une société, par là-même matrice d'une conscience collective. Et avec elle, un mode de pensée, une *Weltanschauung*, comme disent les Allemands, une vision du monde singulière. A cet égard, la richesse de l'étude de Littré pour son *Histoire* constitue une longue démonstration de la manière dont se construit le génie collectif. Regardez-en l'intitulé (en sous-titre) : « *études sur les origines, l'étymologie, la grammaire, les dialectes, la versification et les lettres* ». « *Les origines, les dialectes, les lettres* » ... Il faut insister sur les pluriels, qui nous enseignent que le génie de la langue française,

<sup>16</sup> Emile Littré (1801-1881) : *Dictionnaire de la langue française* (1863-1872), art. *Génie*. Encyclopaedia Britannica, 1878.

<sup>17</sup> Emile Littré (1801-1881) : *Histoire de la langue française* (1862). 514 p., Hardpress Publishing, 2013.

<sup>18</sup> Ferdinand Brunot (1860-1938) : *Histoire de la langue française des origines à 1900* (1905-1937). 700 p. Nabu Press, 2011.

<sup>19</sup> Alain Rey (dir.) : *Mille ans de langue française*. 2 vol. de 667 et 537 p., Tempus Perrin, 2010.

œuvre collective, s'est constitué au fil des siècles par intégration progressive d'une pluralité d'origines, de langues et de modes d'expression. Et Alain Rey écrit aujourd'hui de la langue française : « *Ce n'est pas " un " français uniforme et intangible dont est dessiné le visage, mais de " multiples " français en perpétuelle articulation avec la dynamique de la parole forgeant une langue à la richesse foisonnante* »<sup>20</sup>. J'ai insisté plus haut, avec certains auteurs, sur l'importance de ce que j'ai appelé *les œuvres* au deuxième chapitre du cycle que j'ai consacré aux *Contrats de mémoire*. J'y incluais toutes les productions de l'esprit humain avant même la constitution des littératures (écrites). Globalement, ce que l'Occident a pris le pli d'appeler *l'art*.

Néanmoins la langue, même à l'état oral, constitue comme l'armature de l'esprit et du sentiment que sont les visions du monde. André Malraux lui-même, qui a produit les réflexions les plus profondes qui soient sur l'énigme de la création artistique à travers le génie des civilisations du monde, a bien dû finalement associer à sa *Métamorphose des dieux* une réflexion sur *L'homme précaire et la littérature*.<sup>21</sup> Et l'une comme l'autre, ces œuvres sont nécessairement constituées de *métamorphoses*, le mot-clé de l'auteur de *La condition humaine* (1933).

Vous avez peut-être le sentiment que je m'égare, vous qui venez entendre parler du génie français. Je ne crois pas que ce soit le cas, parce qu'il en va de l'idée de nation comme de celle de génie. Et c'est à partir de cette idée de la *métamorphose* que je me propose d'aborder l'idée de nation. La France est-elle une nation ? A n'en pas douter, mais quel genre de nation, et qu'est-ce qui fait de la France une nation ? Et plus précisément encore, la France est-elle encore une nation, à l'heure de la mondialisation ? Je reproche sans cesse à mes étudiants en philosophie de poser trente-six questions à la fois, mais tant pis, dans la mesure où cette autre question (pas si autre, au demeurant) trotte dans beaucoup de têtes : La France est-elle encore une grande nation (et, tant que nous y sommes, faut-il vouloir absolument être ou demeurer une grande nation) ? Voilà quatre ou cinq questions que fait surgir à elle seule l'expression de *génie de la France*.

Qu'une forme de conscience collective puisse être appelée conscience *nationale* ; qu'une forme de mémoire collective puisse être dite mémoire *nationale*, cela vaut pour toutes les sociétés dotées d'une organisation juridique et politique en principe propre à un territoire. Mais il semble qu'il y ait une spécificité française, pour ne pas dire une exception française, qui est une composante de ce que l'on pourrait appeler *l'idéologie française*, et qui réside dans la coïncidence des trois notions que constituent le territoire, l'Etat et la nation. Ce n'est pas le cas de tous les Etats, ce n'est pas le cas de tous les territoires, ce n'est pas le cas de toutes les nations que de coïncider ainsi. Prenons l'exemple des Balkans dont un spécialiste, Paul Garde, explique fort bien que le sentiment dominant n'est pas d'être membre d'une nation, mais d'une forme culturelle dite *ethnie*, variablement fondée « *sur un ou*

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, présentation.

<sup>21</sup> André Malraux (1901-1976): *La métamorphose des dieux* (1957-1976). Réédité in Œuvres Complètes, IV et V, Ecrits sur l'art I et II, Bibliothèque de la Pléiade, 1680 et 1856 p., Gallimard, 2004. André Malraux : *L'homme précaire et la littérature* (posthume, 1977), Œuvres complètes, Tome VI (Essais), Bibliothèque de la Pléiade, 2010. Réd. En Folio essais, 2014.

*plusieurs facteurs tels que la langue, la religion, l'histoire, le territoire* ». <sup>22</sup> L'auteur précise qu'il ne s'agit pas de caractères biologiques, raciaux, mais purement culturels, dont la langue constitue le plus souvent l'élément dominant. C'est ce qui fait que dans les Balkans, quand on parle de sentiment national, celui-ci est souvent distinct de l'appartenance à un Etat et peut être, si j'ose dire, trans-territorial ou trans-étatique. En revanche, pour ce qui relève de ce qu'un Français appelle appartenance nationale, on parlera, dans nombre de pays, de *citoyenneté* et non de sentiment national. Paul Garde résume ceci : « *L'appartenance nationale, ou nationalité, n'est dans ces pays qu'un cas particulier de l'appartenance ethnique. Elle est distincte de l'appartenance à un Etat, ou citoyenneté* » <sup>23</sup>.

Ce qui m'amène à dire que la Trinité française Etat-Nation-Territoire relève d'une « fiction collective », formule à laquelle a recours Pierre Bourdieu pour qualifier l'Etat <sup>24</sup>, fruit d'élaborations historiques destinées à forger le sentiment national. Je voudrais en indiquer deux formules essentielles. La première est celle que Colette Beaune, historienne médiéviste, a énoncée comme la *Naissance de la nation France* <sup>25</sup>, celle de l'imaginaire national élaboré par l'Etat monarchique et chrétien vers la fin du XIIe siècle, et dont je présuppose que les traces persistent dans la mémoire collective de ceux qui sont passés par la vieille école républicaine. J'y insiste pour deux raisons, la première parce que je crois que l'ouvrage de Colette Beaune constitue une clé précieuse pour la compréhension du *génie français*, la seconde parce que parce que la République, qui n'a que partiellement refoulé l'héritage monarchique, - essentiellement par souci de la continuité de l'Etat, ainsi qu'a pu l'établir Alexis de Tocqueville dans *L'Ancien régime et la révolution* (1856) <sup>26</sup>- a conservé de ce premier imaginaire national une foule de représentations encore constitutives aujourd'hui d'une mémoire française imprégnée de représentations bibliques et romaines, et convaincue de l'élection qui a fait de la France le peuple de Dieu par l'intercession de saint Denis, de saint Louis et de Saint-Michel. Bien sûr, la République substituera aux Lys et à la Croix Marianne et le bonnet phrygien, mais sans pour autant totalement *déconstruire* les signes et symboles de l'Etat monarchique et chrétien dont, il faut bien le reconnaître, nos territoires et nos musées sont encore emplis.

Au livre majeur de Colette Beaune, je veux associer le travail considérable de Claude Nicolet, historien de la Rome antique et également spécialiste de *L'idée républicaine en France* <sup>27</sup> auquel j'aurai l'occasion de faire abondamment référence lors de notre prochaine rencontre consacrée à l'universalisme républicain. Dans un travail critique d'une grande richesse, Claude Nicolet nous raconte la manière dont s'est « fabriquée » l'idée nationale en France. Le sous-titre de *La fabrique*

---

<sup>22</sup> Paul Garde : *Les Balkans. Héritages et évolutions*. 217 p., Champs actuel, 2010, p. 177.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>24</sup> Pierre Bourdieu (1930-2002) : *Sur l'Etat. Cours au Collège de France, 1989-1992* (posthume, 2012), 702 p. Point essais.

<sup>25</sup> Colette Beaune : *Naissance de la nation France* (1985). 574 p., Folio histoire.

<sup>26</sup> Alexis de Tocqueville (1805-1859) : *L'ancien régime et la révolution* (1856). 378 p. Folio histoire.

<sup>27</sup> Claude Nicolet (1930-2010) : *L'idée républicaine en France, 1789-1924* (1982). 532 p., TEL/Gallimard.

*d'une nation* est éloquent : *La France entre Rome et les Germains*.<sup>28</sup> Le travail de Claude Nicolet, qui suit pas à pas les différentes étapes par lesquelles est passée la question nationale en France, tantôt pour se démarquer de l'origine romaine, tantôt pour insister, au gré des aléas de la politique intérieure et extérieure, sur l'origine gauloise, ou sur l'origine germanique des français, nous livre une leçon à méditer : c'est d'abord que le sentiment national, tel que la France l'a construit, résulte de variations idéologiques essentiellement conditionnées par la nature des relations entre la monarchie française et le Saint-Empire, puis entre la France républicaine et l'Allemagne avec la montée des nationalismes. Et je parle d'idéologie, dans la mesure où il apparaît que la généalogie de la nation France résulte de la combinaison d'un facteur historique, celui du temps des rois, de leur pouvoir et de leur territoire (Colette Beaune), avec d'autres facteurs, essentiellement juridiques et philosophiques (Claude Nicolet), qui relève de ce qui constitue l'universalisme républicain, autre singularité française qui fera l'objet de notre prochaine rencontre.

Il résulte de ces réflexions que, si génie français il y a, il réside dans une certaine manière de « faire nation ». J'emploie cette formule pour faire pendant à celle du *vivre-ensemble* que d'aucuns considèrent aujourd'hui, et à juste titre, comme le défi lancé à la complexité du monde globalisé. Le bénéfice du travail des historiens est de nous faire savoir, ou de nous rappeler que la nation n'est pas une donnée immédiate et intangible de l'histoire, mais le fruit d'une élaboration incessante. Si nous sommes en droit de reconnaître le génie français dans une capacité à faire, bon an mal an, et défaire, des généalogies fictives pour constituer une cohésion nationale (Claude Nicolet parle de *fabrique*, Pierre Bourdieu de *fiction*), qu'est-ce qui interdit à notre nation de *fabriquer* (pour reprendre le mot de Nicolet) une cohésion nationale pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? Les défis lancés à la cohésion nationale par la mondialisation ne trouveront pas leur réponse dans le repli sur le passé, mais dans la constitution d'un imaginaire nouveau, d'un récit national susceptible de rassembler. Ce récit, ce récit intégrateur va s'écrire au gré des événements. Son catalyseur, c'est l'idée républicaine et l'universalisme dont elle est porteuse. Mais l'idée républicaine est-elle viable ?

Je reprends ici les termes en lesquels je présente les enjeux de notre prochaine rencontre consacrée au génie de la France: « L'idée républicaine » est censée constituer une tradition consacrant le « génie de la France » offrant au monde un modèle de construction politique et sociétal propre à réaliser les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen. La clarté de la conviction ne doit pourtant pas masquer la complexité, les contradictions et les évolutions d'une idéologie républicaine malmenée par sa propre histoire, et dont l'état présent du monde remet en cause la légitimité.

---

<sup>28</sup> Claude Nicolet (1930-2010) : *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains* (2003). Perrin/Tempus, 361 p.